

COLLOQUE : "CONTACTS DE LANGUES. QUELS MODELES ?"

Nice, 28 ~~Aug~~ -30 Septembre 1987

QUESTION SUR LE CODE SWITCHING CONVERSATIONNEL
(CSC)

Robert NICOLAÏ
Université de Nice

1. STRATEGIES ENONCIATIVES ET CSC

La forme particulière d'alternance codique que Gumperz appelle "Conversational Code Switching" (1) est intéressante au plan sémantique car bien que les déterminismes sociolinguistiques soient nécessaires pour rendre compte des conditions empiriques de sa construction et des effets de sens de sa production, ils ne suffisent pas à l'expliquer. On essaiera d'en décrire quelques aspects en restant proche des conclusions qu'il propose (2) ; notre point de vue s'autorisera d'une hypothèse, pratiquement et théoriquement importante, qui pose que les stratégies discursives utilisées par les interlocuteurs ne s'appuient pas sur un code unique mais sur l'ensemble de leur répertoire, quel qu'il soit ; de cette

(1) La terminologie Code Switching Conversationnel (CSC sera utilisée pour y référer.

(2) L'une des plus importantes est que "l'effet sémantique final du message dérive d'un procès interprétatif complexe dans lequel la juxtaposition des codes est évaluée en relation avec le contenu propositionnel des phrases et la connaissance préalable que le locuteur a des présuppositions sociales et des contraintes contextuelles" (Gumperz : 1982-84).

façon, la spécificité de l'échange langagier avec CSC résulte du fait, posé comme contingent, que les interlocuteurs utilisent des discontinuités de leur répertoire décrites et/ou posées comme linguistiques et non pas comme stylistiques.

On considèrera donc de façon parallèle aussi bien des alternances de code que des alternances stylistiques d'un même code, aussi bien des registres contenant des discontinuités linguistiques que des registres contenant des discontinuités stylistiques car ils sont tous susceptibles d'induire les mêmes types d'effets de sens en situation et on ne tiendra pas pour barrière intangible cette frontière, reconnue ou posée, entre "style" et "langue" qui peut éventuellement être objet de négociation et entrer en compte dans l'évaluation des effets de sens.

1.2. Les fonctions de Gumperz

Quelques remarques sur la typologie de Gumperz (1982-75), vont permettre d'ouvrir le débat. Gumperz reconnaît - tout en soulignant le caractère non définitif et la disparité de ses résultats - un ensemble de six fonctions discursives marquées par le CSC : quel est le rôle exact de l'alternance dans l'actualisation de ces fonctions en rapport avec les stratégies énonciatives qu'elles articulent ?

A. La fonction de citation : Un énoncé peut être rapporté au style direct ou non. S'il l'est au style direct alors on a affaire à une "mise en scène" où l'auteur choisit (cf. Ducrot, 1984 : 199) de faire entendre une parole, c'est-à-dire une suite de mots, imputée à un locuteur (L2), proférée et prise en charge par un autre locuteur (L1).

Lorsque L2 utilise un code différent de celui de L1, L1 peut décider ou ne pas décider d'en tenir compte. Le fait de rapporter dans la langue de L2 peut éventuellement être interprété comme un parti-pris de littéralité, un effet de mise en scène, le pointage volontairement indiqué à fin d'interprétation du choix de code, ou autre chose... Mais tous ces effets de sens se retrouvent également dans le discours rapporté sans CSC apparent : on peut jouer sur le style du rapport aussi bien que sur la discontinuité linguistique. L'utilisation du code de L2 dans le rapport

n'est qu'une possibilité offerte à L1 pour présenter ce rapport, elle relève de son choix et renvoie à un effet de sens spécifique au même titre que n'importe quel procédé stylistique car le discours rapporté (avec ou sans CSC) est toujours un discours "interprété" et n'implique pas la conformité des paroles originales à celles que prononce le rapporteur (cf. Ducrot, 1984 : 199).

B. La fonction de spécification du destinataire : Ici l'alternance n'a de relation directe ni avec le contenu du message ni avec l'engagement du locuteur envers la parole proférée : elle n'introduit aucune variation significative sur ces plans, elle ne sert qu'à sélectionner l'interlocuteur et à distribuer le tour de parole ; c'est une modalité externe de la structuration de l'échange mais il va de soi que cette sélection du destinataire se fait tout aussi bien par un changement de style ou par tout autre procédé qui permette l'attribution.

C. La fonction d'interjection : On peut proférer une interjection dans n'importe quelle langue mais sa fonction est toujours de montrer, plutôt que d'affirmer, les sentiments du locuteur. D'une façon convenue, l'utilisation du code de la langue maternelle dans ce procès est/fait plus "vrai" ; aussi, en quelque sorte, l'alternance est ici une nécessité discursive au même titre que l'intonation spécifique qui accompagne la profération, en particulier si le code choisi pour l'exclamation appartient à la langue maternelle ou première du locuteur. Cependant cette alternance ne traduit pas autre chose que l'exploitation normale de la fonction d'interjection, compte tenu de la nature du répertoire des interlocuteurs et de leurs "positionnements" face aux contraintes normatives imposées au choix de code.

D. La fonction de réitération : L'utilisation de l'alternance dans cette fonction ne se différencie pas d'un changement stylistique ordinaire. Dans la conversation, un message est rarement réitéré sous une forme identique : la transformation introduite peut renvoyer à une reformulation du contenu mais s'accompagne généralement, même en l'absence de reformulation, d'un changement

qui informe sur l'état d'esprit du locuteur contraint de réitérer son message ainsi que sur son appréciation de la contrainte qui lui est imposée.

E. La fonction de qualification du message : Elle possède une caractéristique particulière : celle de traduire une prise de position du locuteur sur l'importance relative des informations qu'il transmet dans son message. En l'absence de discontinuité linguistique, cette fonction est peu "transcrite" puisqu'il n'existe guère de procédé discursif conventionnel qui la signale, mais l'on ne s'y trompe jamais en situation ; aussi bien des variations prosodiques que d'autres variations à effet stylistique peuvent, comme le CSC, indiquer avec précision ce qu'il en est. Le changement de code n'est qu'un procédé pour indiquer la valeur relative du message, mais il ne "double" pas ici un procédé conventionnellement reconnu.

F. Fonction de personnalisation/objectivation : L'alternance marque la différence d'implication du locuteur par rapport à son message. Bien sûr, il n'y a pas non plus de procédé discursif qui ait pour unique fonction de l'indiquer conventionnellement, mais comme pour la fonction précédente, cela est évident quand l'énoncé est actualisé en situation.

Commentaire : Toutes ces fonctions, sauf B qui est concernée par la structuration conversationnelle des tours de parole et n'implique peut-être pas une prise de position du locuteur par rapport au discours qu'il tient, ont pour trait commun de développer des stratégies introduites par les locuteurs. L'utilisation de l'alternance à travers les fonctions A, C et D garantit des stratégies discursives codifiées mais son utilisation à travers les fonctions E et F fait autre chose que garantir des stratégies discursives déjà conventionnellement marquées dans le discours : elle les inscrit.

Les effets de CSC, par le jeu de l'alternance, permettent donc soit de garantir l'actualisation des stratégies discursives "conventionnelles" des locuteurs (cf. : citation, interjection,

réitération, etc.), soit d'inscrire leurs stratégies discursives "non-conventionnelles" en indiquant entre autres choses la façon dont ils situent leurs messages et dont ils se situent par rapport à eux (cf. qualification du message, objectivation/personnalisation, etc.).

Cela permet de distinguer deux catégories de fonctions à l'intérieur de l'ensemble pointé par Gumperz :

- les fonctions discursives conventionnelles, garanties par l'alternance ;
- les fonctions discursives non-conventionnelles, inscrites par l'alternance.

Lorsque l'alternance fonctionne comme garantie, le CSC n'est qu'un adjuvant aux processus discursifs de présentation de l'énoncé ; lorsqu'elle fonctionne comme inscription, il devient un élément fondamental de cette présentation.

1.3. La fonction d'inscription

Etant donnée la conventionnalité des procédés discursifs qu'elle accompagne (qui l'accompagnent ?), la fonction de garantie est peut-être moins intéressante à étudier que la fonction d'inscription qui souligne mieux l'importance du procès de sémantisation à l'oeuvre dans le CSC et permet de problématiser la sémiotisation des formes discursives dans la création des effets de sens. Ce sera donc à cette fonction d'inscription qu'on s'intéressera à travers le commentaire de quelques exemples tirés de discussions en mooré entre étudiants burkinabé d'ethnie mossi. Le thème sélectionné, la question du mariage et des rapports avec les filles, est l'un des plus motivants de la conversation entre étudiants en situation informelle ; ces conversations ont été recueillies par l'une d'entre eux (Quedraogo A., 1986). Les interlocuteurs sont censés avoir le même répertoire linguistique incluant une très bonne maîtrise du français.

Exemple 1

síngra yè tɛ̃ yáa sída, mɛ̃ dár finír tʷ sɛ̃ rawatɔ̃e n yí n,
 tí yaa madmazɛl a tó n yí táwtaw n yɛs yɛ̃ dàgnyeélã, bõ mɛ̃
 ã fɛ̃t mwa ʒã krwã kã sɛ̃ normal...

"Le début peut être sincère mais pour finir tu sais, l'homme peut trouver une autre demoiselle dehors et se précipiter pour oublier ce qu'il avait promis à l'autre ; bon moi je crois que c'est normal".

Ce fragment peut être représenté comme suit :

"X, mais pour finir, tu sais, Y
bon, moi, je crois que c'est normal"

Le propos X reprend, en termes de concession, une opinion précédemment avancée mais il est opposé au propos Y (1). X et Y sont tous les deux actualisés en mooré : il n'y a donc pas dans le procès argumentatif de fonctionnalisation directe de l'alternance. Quant au français, il est utilisé pour articuler les arguments : mais pour finir, pour développer une fonction phatique : tu sais, pour établir des décrochements conversationnels : bon et pour impliquer le locuteur non pas à travers l'actualisation d'un point de vue argumentatif mais à travers un jugement portant sur ce point de vue : moi, je crois que c'est normal.

Ainsi, si le CSC inscrit quelque chose dans ce fragment, ce quelque chose a à voir avec la construction "rhétorique" de

(1) Je remercie ici Ph. Poutignat des commentaires pertinents qu'il a fait d'une version antérieure de ce texte et plus particulièrement de l'analyse de cet exemple, il en retrouvera certainement la trace.

l'énoncé (1)

Exemple 2

... t̄ yāmb m̄i n k̄ot yē b̄ilf b̄ilf, ti s̄ongd yē b̄al n
 m̄t̄ yēnda; r̄apa b̄al n na n̄amse e p̄ȳ s̄ā n yaà pogs̄adb̄a n
 tuūd r̄ap wus ḡā b̄ā yaà ne r̄ogn m̄ika m̄ēnga, yēlb̄und a yē
 n bē ti b yē t̄i pogs̄ad yaà "wobog" nēwg, suug s̄ā, n̄ōma
 s̄āb n waadnēmd̄ā, "d̄e s̄ort k̄ā" w̄obg nēwgo n̄i ȳtmg p̄ā t̄ē n
 w̄āb n sa yē, r̄ind n̄ēb w̄ūsg b̄āla

... "que vous lui donniez un peu pour qu'elle puisse s'enrichir, ce sont les hommes seulement qui vont souffrir, et puis quand au fait que les jeunes filles vont avec plusieurs hommes, il ne faut pas oublier que même dans la tradition un proverbe dit que "la jeune fille est comme la viande d'éléphant, celui dont le couteau est tranchant peut la découper". De sorte que une seule personne ne peut finir de manger la viande d'éléphant, il faut plusieurs personnes".

L'articulation du fragment à la forme :

- α (que vous fassiez X,
 (ce sera Y
- β (et puis à propos de Z
 (il ne faut pas oublier W
- γ (de sorte que T

où les séquences soulignées sont en français et où les caractères grecs isolent, peut-être, des unités conversationnelles.

- (1) On élimine évidemment le cas de madmaz̄el car ce terme renvoie à une signification contextualisée particulière : ce n'est ni le mot mooré ni le mot français "demoiselle" qui est employé. La formule utilisée est délocutive : madmaz̄el est quelque chose qu'on dit en situation et qui indique les conditions de l'énonciation, ce qui ne peut pas ne pas avoir sa signification dans l'analyse.

L'alternance est minimale, seuls les deux marqueurs et puis et de sorte que sont en français mais ils sont importants car ils articulent un discours mooré où le procès argumentatif est caractéristique de la "tradition", dans laquelle le proverbe et son interprétation ont force de loi. Tout se passe comme s'il y avait une "mise en scène" et un renforcement de l'argumentation par ce cadrage (introductif et conclusif) en français, valorisé au plan d'un topos portant sur l'argumentation "logique".

Ainsi, on pourrait reconnaître dans l'articulation de (2), l'existence de deux "argumentateurs" qui se trouvent coopérer dans un même sens et qui se répartissent fonctionnellement le procès selon deux points de vue qui renvoient aux valeurs conventionnelles et stéréotypées attribuées à ces langues : soit une argumentation interne, en mooré, centrée sur la "tradition" et manifestée par le jeu de l'utilisation et de l'interprétation des proverbes, puis, une argumentation externe, en français, uniquement indiquée, qui n'a besoin, pour être validée, que de montrer ce qu'elle prend en charge en signalant là où elle va s'appliquer : et puis P... et de sorte que P...

On constate que, si le code switching est ici minimal dans sa forme, il ne l'est pas dans la structure globale de la conversation puisque, en contrepoint, les points de vue des deux argumentateurs portent sur l'intégralité du discours.

Il y a là, comme dans l'exemple 1, une prise en charge "rhétorique" de l'énoncé ; apparemment le locuteur ne s'implique pas plus - en tout cas, pas de façon évidente - dans un code que dans l'autre. En l'absence de cette implication, la stratégie de CSC fait sens uniquement par rapport aux valeurs conventionnelles attribuées - en soi - aux codes et à leur emploi "générique".

Exemple 3

Jó sã n nãa n kãséie f tuudã taaga ta rik a
responsabilite rãmba, e pwú bã, sokýpa da la fii,
la sã bã la ã túka poga yẽ m pa tãed ti yaà yẽ ri
 yé sã sã ma

"si tu conseilles à ton copain de prendre ses responsabilités, et puis bon de s'occuper de la fille, là c'est bon, mais en tout cas je ne crois pas que la grossesse soit de lui, sincèrement".

Ici, le français est plus présent (1) que dans l'exemple 2.

L'articulation pourrait avoir la forme :

- α (si tu fais X et puis, bon Y
(là c'est bon (point de vue du locuteur)
- β (mais en tout cas
(je ne crois pas que Z (point de vue du locuteur)
- γ (j'atteste (exclamation du locuteur)

Trois niveaux discursifs sont pertinents : celui de l'"articulation conversationnelle" (et puis, bon, mais en tout cas), celui du "point de vue du locuteur" (là c'est bon, je ne crois pas que Z) et celui du "propos" (X, Y et Z).

L'"articulation conversationnelle" est actualisée en français mais il y a alternance de code dans l'expression du "point de vue du locuteur": en français dans α , en mooré dans β tandis qu'un "locuteur francophone" (le même ?) exprime le jugement exclamatif qui clôt le débat dans γ (sincèrement !)

Par ailleurs, les "propos" (X et Y) du fragment α ne sont pas actualisés dans le même code : Y est en français, X est apparemment en mooré mais présente cependant une alternance interne car c'est le français qui est utilisé pour les "mots clés"

(1) Ce n'est cependant pas par rapport à des critères quantitatifs que la dominante ou l'attribution générale de l'énoncé à un code donné peut être faite. Il est plus probable que cette attribution, ou la mise en évidence de cette attribution - qui n'est nullement nécessaire - puisse se faire par rapport au thème, au propos ou à l'argumentation de l'énoncé.

(conseilles, responsabilité). Comment analyser cette alternance interne ? Comment traiter aussi l'alternance produite entre X et Y ?

Cette difficulté de fonctionnalisation de l'alternance n'apparaissait pas avec autant d'acuité dans les exemples 1 et 2 qui montraient des régularités d'emploi de code a priori plus aisément interprétables (emploi stable du français pour le "point de vue du locuteur" et pour l'"articulation conversationnelle") à travers les "niveaux construits" que nous avons cru bon de dégager. En conséquence, on se demandera dans quelle mesure la notion de registre monolingue est appropriée à notre propos ?

1.4. Registre monolingue ou homogène ?

Ce qui est probablement impératif pour l'interprétation des stratégies des locuteurs, c'est que dans les fragments discursifs, les "niveaux construits" soient liés à l'utilisation d'un registre homogène au cours d'un développement discursif stable. - on appellera ainsi les concepts descriptifs qui permettent une interprétation satisfaisante de ce qui se passe du point de vue des locuteurs et/ou du point de vue du descripteur - Cela veut dire que la signification stéréotypée attribuée à un registre n'est pas censée varier pour conserver son attribution "référentielle" dans l'échange ou bien que, s'il y a une variation, elle puisse être interprétée ; mais cela n'implique pas que ce registre ne doive pas comporter d'alternance si, dans le contexte de son emploi, l'utilisation de l'alternance est déjà reconnue comme une possibilité susceptible de signifier par elle-même.

Ainsi, si le CSC est perçu par les interlocuteurs comme un usage spécifique lié à une représentation stylistique déterminée, c'est-à-dire s'il est sémiotisé, alors le répertoire inclut aussi ce registre CSC et pas seulement les codes de l'alternance. L'emploi du CSC correspond alors à l'utilisation d'un registre homogène : l'homogénéité est celle de la représentation sémiotisée, pas celle de la langue. Mais la question reste posée de la façon,

dont on peut identifier l'existence d'un tel registre dans le répertoire car le changement matériel du code n'est plus un critère fondamental ; nous la laissons provisoirement en suspens en constatant que cette identification se fait et que c'est celà qui importe. Dans l'exemple 3, on admettra, sans justifier cette interprétation, que le locuteur qui articule le "propos" et le "point de vue du locuteur" a choisi ou a pu choisir d'utiliser le registre CSC en tant qu'il "représente" pour structurer l'énoncé et produire des effets de sens adéquats, ce qui revient à admettre qu'il existe dans la communauté des locuteurs un usage sémiotisé du CSC. Ce choix "du descripteur", en tant que choix possible a, ici, l'avantage de mettre en évidence sa possibilité... et d'en tirer des conséquences.

Toutefois cela ne résout pas tous les problèmes car le registre CSC peut encore être interprété ; ainsi le CSC qui caractérise le "propos" de cet exemple 3 est encore interprétable à travers des régularités portant sur la répartition des codes du CSC par rapport au contenu énoncé (ce sont les mots clés qui sont en français !) alors que le CSC qui caractérise le "point de vue du locuteur" ne permet de dégager aucune régularité nettement interprétable ; on supposera donc que dans ce dernier cas le registre CSC est uniquement utilisé en tant que représentation symbolique du "style CSC", sans plus - Le choix des codes ne sera déterminé que par la seule expression rythmique et contrastive, des soucis d'équilibrage et l'action de facteurs particuliers tels le "déclenchage" - alors que dans le "propos" une stratégie pour la recherche d'un effet de sens supplémentaire peut, éventuellement, être reconnue.

Cela conduit à admettre l'existence possible d'un niveau enchâssé de CSC ayant sa propre fonctionnalité, indépendante de celle actualisée par le fragment conversationnel plus vaste qui le contient - Penser aussi au formalisme du discours rapporté - On peut aussi reconnaître dans un même fragment des fonctions multiples, actualisées par des changements de codes et de registres

qui peuvent coexister, s'articuler, se hiérarchiser et renvoyer à des déterminismes explicatifs différents.

En conclusion : l'emploi de l'alternance peut, dans des situations qui le permettent, être identifié à un registre indépendant au même titre que l'emploi des codes de l'alternance et renvoyer, comme eux, à des stéréotypes généraux d'emploi. Ce registre peut être utilisé avec les mêmes connotations qu'un registre sans discontinuité linguistique, mais la discontinuité peut aussi être fonctionnalisée et utilisée stratégiquement ; on reconnaît alors un effet de sens spécifique lié à l'introduction d'une organisation interne des registres dans l'énoncé actualisé ; c'est ce que pourrait montrer la structuration possible du "propos" autour des "mots clés" dans le propos X de l'exemple 3.

1.5. Inscription dans l'énoncé et dans l'énonciation : Les exemples 1 à 3 soulignent l'existence de deux dimensions de la fonction d'inscription : celle-ci peut s'actualiser dans l'énoncé ou dans l'énonciation.

Les stratégies paraphrasables par des énoncés qui décrivent le positionnement des locuteurs face au contenu qu'ils présentent renvoient à une inscription dans l'énoncé ; ainsi l'exemple 1 permet la paraphrase "L croit que Y est normal et L mentionne ses croyances personnelles en français". Les exemples que propose Gumperz pour illustrer les fonctions de qualification du message et d'objectivation/personnalisation paraissent entrer dans cette catégorie.

Les stratégies paraphrasables par des énoncés qui décrivent la façon dont les locuteurs actualisent la prise en charge rhétorique du propos et/ou la structuration de l'énoncé renvoient à une inscription dans l'énonciation ; ainsi l'exemple 1 permet la paraphrase "L articule et structure l'énoncé en français".

Bien évidemment les deux dimensions ne sont pas nécessairement exclusives l'une de l'autre (1).

 (1) de plus on peut supposer que les distinctions opérées dans le cadre des fonctions non-conventionnelles trouvent aussi leurs corrélats dans le cadre des fonctions conventionnelles, ce qui pourrait faire l'objet de vérification.

La fonction d'inscription, par sa mise en oeuvre, participe à la sémiotisation de ce qu'elle actualise (1). Elle "crée" du répertoire ; et les effets de sens s'établissent à travers un jeu sémantique qui porte sur l'actualisation d'"objets sémiotiques" en constitution (2). Ils s'appuient encore sur le principe hypothétique que, dans les limites admises, les interlocuteurs ont tendance (sinon obligation) à utiliser selon la situation, et au maximum de leurs possibilités, l'ensemble des styles qu'ils ont en commun, étant entendu que, pour un espace communicationnel donné, les limites du répertoire en jeu entre les interlocuteurs sont objet de conventions consensuellement établies à partir d'inférences issues de pertinences diverses. Ces conventions renvoient évidemment à des "représentations" qui prennent sens par la convention en question et peuvent n'avoir pas d'autres fonctions que de signifier les stratégies d'interlocution (3), ainsi : "actualiser une argumentation" dans une langue ou sur un registre spécifique, "ponctuer" dans une autre, "choisir" un registre pour tel ou tel type d'articulation formelle ou pour impliquer le locuteur. On appellera "signification clivée" ce type d'effet de sens.

1.6. Conclusion :

On a essayé de montrer comment les effets de CSC participent au fonctionnement des échanges discursifs en situation : ils

- (1) c'est, entre autres choses, ce phénomène qui permet de rendre compte du CSC enchâssé.
- (2) On conçoit ainsi que la description du CSC ne soit pas réductible à l'unique étude de sa trace linguistique laquelle reste indéterminée du point de vue du sens, ce qui ne veut pas dire qu'on exclut la prise en compte des déterminismes linguistiques. On sait, par exemple, que le phénomène de déclenchage (cf. Clyne 1967) ou bien la nature spécifique du code peuvent prédéterminer le découpage de l'énoncé (cf. Poplack 1980).
- (3) En conséquence, les facteurs socioculturels ou autres interviennent dans le choix des formes mais pas en tant que déterminismes directs, seulement en tant que représentations dépendantes de ces déterminismes.

inscrivent ou garantissent les stratégies énonciatives normales des locuteurs et permettent de montrer qu'elles ne sont pas fondées sur un code particulier mais sur un répertoire conventionnellement déterminé. Ils portent sur l'énoncé et/ou sur l'énonciation, ils peuvent se développer dans des structurations enchâssées et ils permettent d'induire des significations clivées ancrées sur les valeurs attribuées aux registres actualisés et sur les stéréotypes qui articulent la situation de communication. La détermination de la signification est toujours contextualisée et met en cause à la fois la nature du donné, sa structure et la construction de sa pertinence, c'est-à-dire le procès de catégorisation qui introduit les choix. On aura remarqué, par exemple, qu'à deux reprises, dans la description des exemples 1 et 3, les interprétations proposées n'étaient qu'une possibilité de développement de l'analyse et présupposaient une catégorisation particulière de ce qui se passait en situation.

Quels critères extérieurs, autres que les catégorisations qu'en avaient les interlocuteurs de l'échange permettaient d'interpréter l'effet de sens de madmazl dans l'exemple 1 et celui du CSC "enchâssé" dans l'exemple 3 ?

Nous nous sommes décidé pour une interprétation possible - et probable - qui paraissait intéressante pour notre analyse. Nous avons donc attribué une pertinence significative à certains faits plutôt qu'à d'autres mais rien dans les données matérielles ne la justifiait (1). Les seuls éléments de justification que nous aurions pu produire auraient résidé dans la connaissance des règles et des stéréotypes de la communauté en général et du groupe d'interaction en particulier... dans lequel nous n'étions pas intégré.

Autrement dit, il n'est pas envisageable de vouloir obtenir une quelconque objectivation de l'analyse ni une quelconque

(1) C'est, à notre avis, le propre du travail sémantique que de proposer des formes qui vont signifier dans leur actualisation même au fur et à mesure que se construit leur propre pertinence significative.

exhaustion des représentations possibles mais cela n'empêche pas de s'intéresser à la façon dont se développe ce procès de catégorisation qui introduit les choix : ce sera notre propos.

2. REPERES

Pour mieux comprendre la transformation continue des pertinences et la dynamique de l'inscription des effets de sens, nous allons nous intéresser non pas aux attributions d'interprétations spécifiques en situation mais à l'établissement de repères pour la description de la catégorisation et de la construction des représentations en général. On introduira deux questions sur ce qu'on appellera provisoirement les stratégies de nécessité et les stratégies de contingence.

Les stratégies de nécessité renvoient à la question : Comment, quelle que soit la nature du répertoire, les effets de sens font-ils pour apparaître ? Il s'agit là d'une approche générale, visant à définir et à identifier, indépendamment de la variation continue des formes qui les actualisent, les unités formelles qui fonctionnent comme repères. C'est une étude de la "logique de construction" des effets de sens ; elle concerne bien sûr la mise en oeuvre du CSC mais, on s'en doutera, elle la dépasse quelque peu.

Les stratégies de contingence, évidemment beaucoup plus déterminées par le matériau, conduisent à la question : Comment la nature particulière du répertoire peut-elle permettre le développement de stratégies et d'effets de sens spécifiques ? Il convient là d'étudier comment, par rapport aux repères stables que l'on peut se donner, les interlocuteurs vont utiliser pour signifier, la spécificité du matériau qu'ils possèdent : leur répertoire.

Il ne s'agit donc pas, dans un cas comme dans l'autre, de présenter un modèle de description mais de proposer un premier "cadrage" en vue d'orienter des recherches empiriques dans le

champ. Autrement dit, il conviendra de ne pas identifier une représentation justifiée en vue de recherches empiriques avec... une recherche empirique.

2.1. Stratégies de nécessité

Le constat est le suivant : quelle que soit la stratégie énonciative utilisée par les locuteurs, son actualisation va introduire un effet de sens qui est potentiellement "récupérable" dans le "background" de la communauté qui l'utilise, en tant que représentation signifiante pour les stratégies futures. C'est probablement la reconnaissance de cette évidence qui conduit parfois à interpréter le CSC comme "troisième code sociolinguistique"; c'est peut-être elle aussi qui justifie l'interprétation proposée dans le fragment α de l'exemple 3 où l'on attribue à l'actualisateur du propos une stratégie indépendante d'utilisation du CSC, laquelle ne peut renvoyer qu'à une représentation sémiotisée de ce qui se passe dans la situation d'échange.

Cette notion de troisième code est à la fois bien vue et mal posée.

. Bien vue parce que l'utilisation d'une forme langagière, dès qu'elle est consensuellement admise (acceptable ou légitime) dans un contexte, crée, par son actualisation, les conditions de sa sémiotisation en tant que code ou registre spécifique prenant effet de sens dans les conditions de son émergence (cf. l'auto-délocutivité sous toutes ses formes : Benveniste 1966, Anscombe 1980, Ducrot 1980, Nicolaï 1987) et que ces conditions d'émergence sont partiellement déterminées par des facteurs sociolinguistiques, tout comme l'emploi des codes qui la constituent.

. Mal posée parce que ce qui est le plus évident dans ce procès, c'est le fonctionnement normal du langage en tant qu'il se transforme continuellement en situation et le fait que le répertoire des interlocuteurs ne saurait être identifié à un inventaire de codes ou de registres ; or, parler de troisième code (1)

(1) le registre est une actualisation qui renvoie à un code ; le code est définissable en tant que système.

revient à avoir une conception dénombrable sinon statique du répertoire. On admet que le répertoire forme un continuum à l'intérieur duquel peuvent être effectivement pointés et construits des registres spécifiques, susceptibles d'être identifiés au niveau normatif et pourvus de sens en fonction de leur emploi, mais cela ne conduit pas à une conception dénombrable parce qu'on admet en même temps que toute actualisation d'un code introduit les conditions d'actualisation d'un nouveau code supplémentaire. Autrement dit, la possibilité de création d'un registre ou code supplémentaire en tant que dérivation de l'actualisation d'un registre ou code en situation d'échange est alors une donnée de nécessité. Dans les faits, on crée un registre... en discourant, moyennant certain consensus normatif sur lequel nous reviendrons ; ce registre s'institutionnalise à travers sa thématisation (c'est-à-dire à travers l'opération réflexive qui le fait prendre comme objet représentant la norme discursive de ce qui se produit par sa propre production) et on ne peut pas produire du discours sans en thématiser la production - l'énonciation. C'est cela qui justifie l'idée de la non-dénombrabilité des formes du répertoire ; ce qui ne veut pas dire qu'un certain nombre de registres ne soient pas conventionnellement identifiables et catégorisables par rapport à des stéréotypes descriptifs et normatifs qui font partie du "background" du groupe d'interlocution (fait de contingence).

12.2
 Cette non-dénombrabilité constitutive des registres et des codes du répertoire est ainsi ^{liée} ~~liée~~ au procès de recatégorisation et de transformation continue de normes qui est coextensif de l'actualisation des stratégies discursives quelles qu'elles soient, c'est pourquoi il sera utile de se donner quelques repères "construits" pour décrire ce qui se passe. Nous en proposerons trois : référentiels normatifs, thématisation et structures de syntagmation discontinue ; ils seront les points stables dans la transformation de ce qui se passe et, bien que n'ayant rien d'original, ils gagneront à être présentés dans cette perspective de (re)catégorisation continue.

Les référentiels normatifs : norme 0, 1 et 2 (NO, N1, N2).

Les productions langagières sont dépendantes de référentiels normatifs sans lesquels aucun effet de sens n'est possible ; ce sont toujours des productions "normées".

Il y a trois niveaux de référence normative et ils renvoient à des déterminismes différents ;

- Le premier est celui des régularités linguistiques, on le désignera par norme 0, il est inhérent à la préhension du code quel que soit le code et il renvoie, par exemple, au "schéma" hjelmslévien ou à une "grammaire universelle". Il est nécessaire mais inactualisable. Sa réalité psychologique se découvre à travers les "erreurs" produites par les enfants, et les plus grands, lorsqu'elles ne s'expliquent que par la mise en oeuvre des régularités structurales potentielles du code, ex. : qu'est-ce que vous disez ?

- Le deuxième, d'ordre sociolinguistique, se donne pour référer "objectivement", c'est-à-dire en renvoyant à une représentation supposée connue et imposée comme prescription décontextualisée. Ce niveau relève d'une réification d'images construites au plan macro-social. Dans les faits, il est aussi dépendant des "points de vue" qui le prennent en charge et donc sujet à variabilité puisque ces points de vues sont ceux des acteurs qui sont déterminés par les coordonnées du hic et nunc, mais il n'en est pas moins donné pour être extérieur aux locuteurs. Les représentations de ce niveau se constituent en "savoirs" et sont dotées de signification ; c'est la norme 1.

- Le troisième, d'ordre communicationnel, est la norme 2 qui s'établit dans l'interaction langagière et participe de sa régulation. Cette norme concerne directement les interlocuteurs dans leur pratique : c'est une prescription contextualisée saisissable uniquement dans l'intersubjectivité de l'échange. Elle se manifeste à travers l'enchaînement de marqueurs sélectionnés dont le bon emploi garantit les conditions "correctes" de la poursuite du dialogue ultérieur et permet une bonne interprétation des effets

de sens produits ; elle s'actualise donc dans la gestion des attitudes et des comportements langagiers par la reconnaissance et la négociation implicite d'un équilibre qui introduit l'effet de sens et participe du procès sémantique. Elle est toujours "présentée", jamais "représentée" mais, nécessairement, chaque norme 2 présentée indique/contient, inscrite en elle-même, une norme 1 représentée qui prend en compte les actualisations antérieures de la norme 2.

La thématization

À propos du troisième code la thématization a été présentée comme l'opération réflexive qui fait prendre un registre donné pour objet représentant la norme discursive de ce qui est produit par sa propre production, mais ce processus peut être mieux décrit en disant qu'il revient à objectiver les effets de la norme 2 dans les représentations de la norme 1 : il y a là l'actualisation de ce processus de réification où la "présentation" du niveau interactionnel se transforme en "représentation".

C'est l'articulation de N1 et de N2 à la thématization qui les lie qui permet de construire des significations, de produire du sens, de classer des données, de construire des représentations objectivables. La thématization produit du contenu et entretient des rapports avec l'autodélocutivité (Nicolăi, 1987) ; elle fait partie d'un procès récursif de mise en signification du contexte et traduit un processus général de sémiotisation qui s'applique sur n'importe quel matériau pour peu qu'il en ait été produit au préalable une séquence interprétable en situation.

Ces notions de norme et de thématization sont utiles pour modéliser la transformation continue de ce qui se passe dans la production des effets de sens. Leur mise en rapport avec la problématique du CSC n'est pas sans intérêt car, en effet, les représentations sociolinguistiques susceptibles de déterminer les choix de décision et les stratégies d'interlocution sont situées au plan de la norme 1 ; leur gestion et leur reconstruction continue, actualisée au niveau du groupe, renvoie à la norme 2 et,

à travers le rapport continu des deux normes s'actualise la systématisation des représentations qui constitue le procès de thématisation proprement dit.

Ainsi les choix d'interprétation quant à ce que "représentent" et peuvent signifier l'emploi du terme madmazl dans l'exemple 1 et l'emploi d'une stratégie de CSC dans le propos de l'exemple 3 sont dépendants des hypothèses sur ce qui est structuré au niveau de N1 et sur ce qui est pertinent et structurable au niveau de N2, compte tenu des représentations disponibles de N1 et de la situation. Stratégiquement, le jeu de la prise en charge des codes et des registres introduit des effets de sens qui signifient par rapport aux conventions contextualisées ou non, respectivement liées aux normes 2 et 1. Tout cela renvoie aux structures de syntagmation discontinues (SSD) qui articulent des stéréotypes.

SSD et stéréotypes

L'adéquation de l'acte de communication et donc, la reconnaissance de l'effet de sens introduit par la production des formes, résulte du bon emploi de marqueurs stéréotypés (c'est-à-dire reconnus pour ce qu'ils sont) qui matérialisent la représentation de la norme présentée que se renvoient les interlocuteurs ; ces marqueurs sont le support des jugements sémantiques échangés. On appellera structures de syntagmation discontinues (SSD) les séquences de marqueurs développées dans l'échange (1). Les stéréotypes qu'elles articulent sont construits et sélectionnés sur des formes du répertoire de la communauté d'interaction, en rapport avec des représentations - évidemment signifiantes - liées à des référentiels normatifs... dont on a vu qu'ils se transformaient continuellement puisque la thématisation transforme des actualisations du niveau N2 en représentations du niveau N1. La communauté les développe et ils sont nécessaires à l'évaluation et à l'interprétation des effets de sens produits dans l'échange

 (1) Ces SSD s'actualisent dans la séquence, d'où "syntagmation" ; les traits des figures qu'elles contribuent à mettre en place ne sont pas toujours contigus, d'où "discontinues".

Tout dans la production discursive peut jouer le rôle de SSD, toutefois, il n'y a qu'un certain nombre de marqueurs, consensuellement reconnus pour leurs formes et leurs significations, qui sont effectivement transformés en stéréotypes et utilisés dans les SSD. Ainsi l'usage de l'alternance tout comme le choix des formes alternées peut actualiser une SSD et nous avons supposé que c'était le cas dans l'exemple 3.

Le fonctionnement des SSD relève du montré car elles s'attestent uniquement par l'utilisation qu'on en fait, sauf à se situer métadiscursivement par rapport à elles-mêmes, aussi peut-il être utile de souligner les rapports qu'elles entretiennent avec le phénomène de présupposition.

Une SSD inscrit dans la langue, en tant que norme acceptée, le cadre du développement discursif. Elle se montre et atteste, modulée au niveau N2, une signification renvoyant à une norme 1 représentée ; la signification ainsi attestée n'est pas posée (dite), elle n'est donc ni niable, ni questionnable et ne permet pas d'introduire directement un enchaînement sur ce qu'elle représente - sauf à rompre les "convenances".

Cependant, à la différence des présupposés linguistiques qui sont liés à une proposition, la SSD est liée à un développement discursif complexe. On ne développera pas plus longuement cette comparaison, peut-être hasardeuse, mais le rapprochement qu'elle suggère est suffisamment intéressant pour mériter d'être mentionné (cf. aussi Nicolaï : 1986, 55-57).

En conclusion :

- Les référentiels normatifs sont des représentations conceptualisées plus ou moins déterminées par le hic et nunc de l'énonciation (N1 et N2) ou par les contingences de la langue (NO). Ils ont, bien entendu, une fonction sémiotique : on ne peut pas imaginer la mise en oeuvre d'effets de sens sans l'élaboration préalable d'une structuration langagière déterminée par rapport à ces référentiels.

- Les SSD sont des formes matérialisées pertinentes par rapport aux référentiels normatifs ; elles sont les indicateurs continuellement transformables de la mise en signification : on ne peut pas imaginer la mise en oeuvre d'effets de sens sans marqueurs qui l'impliquent.

- La thématization est un procès sémiotique de transformation et de construction continue qui s'applique dans le hic et nunc en relation directe avec les référentiels normatifs et les SSD. Il n'y a pas d'effets de sens sans mise en rapport d'une représentation préalable indiquée par des SSD et d'une actualisation déterminée par les contingences de son apparition.

Ces repères renvoient à trois dimensions de la description qui ne sont pas séparément conceptualisables, mais l'analyse de la construction des effets de sens, des structurations et des stratégies discursives est dépendante de ce qui se passe, dans une situation donnée, sur chacune des trois dimensions indiquées par ces repères.

2.2. Stratégies de contingence

Après ce petit détour on revient à des questions plus concrètes : il s'agit de savoir, toujours dans la problématique du CSC, de quelle façon la nature du matériau introduit ou dissipe des contraintes sur la construction des effets de sens.

L'étude des possibilités offertes aux interlocuteurs selon que les stratégies énonciatives alternent des codes nettement différenciés ou non, offre un bon exemple car l'interprétation des effets de sens - et leur analyse - peut se transformer de l'utilisation des opportunités fournies par le répertoire et la perception - significative - de la discontinuité linguistique peut en être affectée. En effet, quels que soient les codes du répertoire, mais plus particulièrement lorsqu'ils sont peu différenciés les uns des autres, la perception de la discontinuité linguistique est problématisable.

La discontinuité linguistique n'est pas une donnée d'évidence mais une évaluation qui s'appuie sur une catégorisation des codes établie d'après deux critères : un critère formel qui renvoie à des traits morphosyntaxiques etc... et un critère catégoriel qui renvoie à des facteurs sociolinguistiques et discursifs (1). Sa reconnaissance est donc liée à des conventions de catégorisation, saisissables à travers des SSD spécifiques définies par rapport à l'état normatif du moment (N1 et N2), qui n'ont rien d'absolu et n'ont pas de rapport direct avec la compréhension effective et individuelle du message. Il s'agit donc, compte tenu de la nature et de la valeur des conventions de catégorisation du moment, d'évaluer le degré de conformité par rapport à une règle, la valeur de l'écart qui en distingue ou bien la relation d'une production par rapport aux représentations qui lui sont conventionnellement affectées. Cela a peu à voir avec la "rupture d'intercompréhension", fait individuel qui traduit l'impossibilité dans laquelle se trouve un interlocuteur d'assigner une représentation significative et une interprétation sensée aux productions langagières qui lui sont proposées. Au reste, en situation de CSC, cette rupture ne peut pas être invoquée puisque les interlocuteurs sont censés maîtriser l'ensemble des codes de l'alternance ; seule peut être évoquée l'inadéquation ou l'inopportunité de l'emploi de l'un d'entre eux ou d'un registre particulier, tout comme cela pourrait se faire pour la sélection d'un style.

L'arrière-pays niçois

Les populations autochtones des villages de l'arrière-pays niçois fournissent un bon exemple pour illustrer une situation où des codes voisins, sont en jeu, encore que la même situation se retrouve un peu partout ailleurs dans le Sud de la France. Le "contexte" sera présenté avec quelques détails car il est constitutif de ce qui se passe.

 (1) C'est, évidemment, encore plus "évident" quand il n'y a pas de discontinuité linguistique dans le répertoire et que l'on n'y trouve que des styles et registres renvoyant à un même code.

La population de référence - il s'agit du village Le Broc, situé dans les Alpes-Maritimes à 25 kms au Nord de Nice sur des contreforts à l'entrée de la vallée de l'Estéron - est formée de locuteurs âgés. Ils connaissent le français, le dialecte provençal bas-alpin local et constituent un groupe "fonctionnel" du lieu bien que l'ensemble de la communauté villageoise ne s'identifie pas à eux seuls. Indépendamment des étrangers et touristes de passage, la proximité de l'agglomération niçoise et quelques structures industrielles fait qu'une partie importante de la population la plus jeune du village n'est pas déterminée par les mêmes systèmes de valeurs (culturelles, économiques, etc...) que ces villageois de souche. Cela ne veut cependant pas dire qu'il n'y a pas de rapports entre les deux groupes car une partie importante de la nouvelle population tournée économiquement vers l'agglomération niçoise conserve des liens étroits et stables (souvent familiaux) avec la population mi-montagnarde mi-paysanne traditionnelle.

Dans ce contexte, on entend beaucoup plus fréquemment des conversations "en français" mais le dialecte n'est jamais très loin et il ressurgit souvent.

Les codes disponibles :

Au premier abord, et compte tenu des réserves précédentes sur la catégorisation des codes, il paraît possible d'inventorier les formes linguistiques actualisées, sous quatre titres :

- 1) français non méridional
- 2) français méridional
- 3) français vernaculaire indigène
- 4) dialecte

établis en se basant sur l'actualisation des stéréotypes sociolinguistiques affectés à ces codes et sur la reconnaissance de quelques discontinuités formelles posées comme pertinentes au plan de N1 pour la communauté en question au sens large.

- Le français non méridional. Il est renvoyé, différemment, à toutes les formes qui ne sont pas méridionales et peuvent, éventuellement, être marquées par les stéréotypes de l'extranéité en général ("il parle pas comme chez nous"), ou en particulier ("il a l'accent pointu").

- Le français méridional. Il est le terme non marqué : un français qui n'est pas étranger et qui ne porte pas /commentaire est donc du français méridional. Il en existe toutefois plusieurs variétés et l'on sait qu'il y a des stéréotypes de la méridionalité, tels que "accent", lexèmes et formes langagières particulières. De plus il est admis que ce français possède un système vocalique réduit (absence d'opposition entre les voyelles moyennes et entre a antérieur et a postérieur) et une tendance à refuser les consonnes finales par la conservation ou l'adjonction d'un schwa, ce qui entraîne, contrastivement, une légère accentuation et l'allongement de la syllabe pénultième de certaines catégories de mots.

- Le français vernaculaire (FVI)

Dans un premier temps, on peut dire que le FVI est la variante locale du français méridional parlé par la population qui nous intéresse. C'est une production "approchée" de ce français méridional, considérée comme normale par les locuteurs même si elle comprend des éléments dialectaux évidents. Mais ce n'est pas si simple car cette variante là est loin de constituer un registre homogène renvoyant à une norme uniformément valable et reproduite en toutes situations. Dans les faits, ce FVI comprend, selon les contextes et les situations, plus ou moins de traits dialectaux lexicaux et morphosyntaxiques et il se transforme en discours alterné avec le dialecte quand les conditions s'y prêtent.

Les locuteurs du FVI, tous bilingues, possèdent ainsi plusieurs registres langagiers dans un continuum dont une limite est une forme du français méridional (plutôt peu marquée de traits stéréotypés) et l'autre est le dialecte. Le FVI actualisé entre ces deux limites est donc une variété de discours mélangé

(en principe à dominante française) où alternent français local et dialecte dans des proportions qui varient en fonction des locuteurs, des situations, des rituels d'interaction etc...

On distingue donc le FVI, production variable, interprétable et catégorisable contextuellement, des formes limites, généralement non utilisées, qui fonctionnent comme référentiels pour la catégorisation des productions actualisées en situation.

- Le dialecte. Les villageois utilisent aussi le dialecte dans les situations appropriées, bien qu'un discours suivi produit entièrement dans ce code soit plutôt rare ; c'est plus généralement une forme langagière où alternent le dialecte et le français méridional qui est utilisée, laquelle se trouve donc en tant qu'elle actualise l'alternance être formellement voisine et parfois équivalente de certaines productions FVI.

2.3. L'ambiguïté formelle

Etant donné la parenté des codes, cet usage du CSC dans les productions catégorisées comme "dialectales" et les productions catégorisées comme françaises, quelle différence y-a-t-il entre une production alternée interprétée comme dialectale et une production alternée interprétée comme "française" ? La différence n'est pas toujours évidente en raison de l'ambivalence de certaines formes, elle n'est pas non plus toujours pertinente en raison de la possibilité offerte aux locuteurs de développer des stratégies d'indétermination ou de conserver des situations d'indétermination. En effet, l'existence de l'ambiguïté formelle est un moyen supplémentaire pour mettre en place des stratégies qui utilisent l'indétermination qu'elle induit dans la production d'effets de sens ; ce n'est donc pas grâce aux critères formels mais à l'aide des critères catégoriels qu'en dernier ressort, l'attribution des énoncés au code dialectal ou français est obtenue et que l'ambiguïté peut être, éventuellement, levée.

L'énoncé ambigu pourra être rapporté à telle ou telle langue, tel ou tel code, suivant que son contexte d'actualisation

(les conditions sociolinguistiques et les représentations qui les prennent en charge, le contexte général de l'interlocution : norme 1 et norme 2, etc...) fournit des éléments pour la sélection : non seulement la forme matérielle ne garantit pas la catégorisation mais encore elle peut montrer ou signifier l'indétermination des choix catégoriels et "mettre en jeu" dans l'échange l'évaluation des discontinuités linguistiques elles-mêmes. Ce qui est dit pour les énoncés est aussi valable pour les formes simples car, de par son origine et son contact continu avec le français, le dialecte possède de très nombreuses formes lexicales qui sont voisines des unités françaises correspondantes ; il possède aussi des caractéristiques morphologiques et syntaxiques qui renvoient à des régularités bien distribuées au plan du système. En outre, de par sa situation sociolinguistique de code à fonction vernaculaire, le dialecte fait constamment et nécessairement des emprunts non stigmatisables au français pour dénommer les réalités actuelles.

La question de l'évaluation de la discontinuité linguistique et de l'identification des formes se pose donc à tous les niveaux malgré l'existence de normes extérieures stables attribuées au français et au dialecte, elle rend nécessaire de s'intéresser à ce qui peut être interprétable comme "fait d'emprunt".

Soit donc, par exemple, l'énoncé :

- (4) "La borne d'incendie, ils disent qu'ils ne la mettent pas parce que... il n'y a pas de pression. Le diamètre des canalisations actuelles est trop petit".

Il peut connaître de très nombreuses variations entre la forme

- (5) La borna dėsădi | di ke li metupa | p erke : |
ja pa de presjŭ | le djametre de kanalizasjŭ aktyela|
es trow pitŭ

donnée pour du dialecte et recueillie auprès d'un locuteur en état de vigilance métalinguistique, et la forme

(6) La b̃arnə d̃ēsādi | i dizəki la m̃ɛtə pa |
 paskə:... | ja pa d̃ɔ presjõ | l̃ɔ d̃jamɛtrə de
 kanalizasjõ aktyɛlə | e tro p̃ɛti

qui appartient, elle, au niveau le plus courant du français local.

Aussi bien (5) que (6), et, a fortiori, les formulations intermédiaires pourraient, en situation, être rapportées à un discours FVI ou à un discours dialectal ; tout dépend de pour quoi il se donne, de qui le profère et dans quel contexte discursif et situationnel, ce qui renvoie sa détermination catégorielle au contexte de l'interlocution, au plan de la norme 2, là où les stéréotypes sociolinguistiques sont interprétables et négociables. Mais cette détermination catégorielle de l'énoncé passe aussi par un questionnement sur la détermination catégorielle des formes qu'il contient, soit donc sur la signification et sur la fonction de l'emprunt dans le cadre des situations dépendantes de ce type de répertoire. Car l'emprunt est aussi l'objet de stratégies.

En tant qu'énoncé dialectal, l'exemple (5) pose un problème : la plupart des lexèmes qu'il contient (b̃arna d̃ēsādi, presjũ, d̃jametrə, kanalizasjũ, aktyɛla, l̃imɛtupa) sont soit des formes françaises plus ou moins dialectalisées - mais pas nécessairement plus que dans un discours FVI - soit, comme (li m̃ɛtu pa), des formes réellement dialectales mais suffisamment voisines du français pour être comprises de la plupart des locuteurs français monolingues du lieu. Comment interpréter les formes françaises dialectalisées ? S'agit-il de code switching (formes "françaises" insérées dans le discours dialectal) ou d'emprunts (formes "françaises" intégrées dans le code dialectal) ?

Indépendamment des difficultés techniques (déclenchage, droit à l'erreur, accommodation) dues à l'interférence d'autres déterminismes (1), la réponse à cette question est liée aux critères

 (1) Eux-mêmes sémiotisables, et donc utilisables stratégiquement, ce qui complique le problème.

d'analyse : l'emprunt fait appel au code, le CSC fait appel au répertoire et à l'évaluation des fonctions énonciatives et sociolinguistiques en jeu dans l'interlocution.

Dans le contexte de l'enquête qui avait permis l'enregistrement du corpus (Nicolai, 1973) dont l'exemple est issu (1), une consigne avait été donnée de ne s'exprimer qu'en dialecte. L'identification comme emprunt intégré des formes françaises dialectalisées allait donc de soi puisque le répertoire était limité à un seul code mais, en l'absence de cette consigne, la reconnaissance de ces formes en tant qu'emprunt intégré n'aurait pas été possible parce que, justement, l'alternance est une possibilité discursive normale de la communication pour cette communauté qui connaît les deux codes dans son répertoire. En conséquence la production d'une forme issue du français dans ce discours à dominante dialectale ne peut être identifiée que par rapport au procès d'interprétation qu'en font les interlocuteurs eu égard à leurs stratégies discursives particulières qui n'interdisent ni de laisser la question indéterminée, ni de catégoriser comme stratégie significative le fait de laisser la question indéterminée. On distinguera donc (en plus du CSC) entre deux possibilités : l'emprunt linguistique et l'emprunt discursif.

L'emprunt linguistique renvoie à la définition traditionnelle de l'emprunt considéré comme une forme d'origine étrangère intégrée : c'est un enrichissement du code et non pas du répertoire.

L'emprunt discursif renvoie, dans un discours à dominante discursive C1, à l'actualisation de formes d'un autre code C2 quand C2 est aussi l'un des codes du répertoire commun que sont censés connaître les interlocuteurs.

Cet emprunt discursif n'est ni du CSC (car il n'introduit pas un effet de sens et n'en résulte pas non plus) ni un emprunt

(1) Ce même exemple nous a aussi servi dans Nicolai (sous presse)

linguistique (puisqu'il ne correspond pas à l'intégration d'une forme dans le système) ; il renvoie tout simplement à l'exploitation normale du répertoire des interlocuteurs à des fins informationnelles indépendamment de toute réflexivité discursive sur son emploi (1).

La distinction entre emprunt et effet de CSC dans un tel contexte fait donc appel aux choix classificatoires, sémiotiques et sémantiques que font les interlocuteurs puisque d'une part, le CSC renvoie à la mise en oeuvre d'un effet de sens en tant que présentation particulière de l'énonciation et, d'autre part, l'emprunt renvoie à la transmission la plus adéquate possible de l'information véhiculée par le contenu du message qui, de toute façon, est pris en charge par l'énonciation. En l'absence de catégorisation particulière, on a un emprunt discursif pour lequel l'attribution d'une appartenance catégorielle à l'un ou l'autre code en présence n'est pas pertinente et peut rester indéterminée.

En conclusion, l'identification d'une forme donnée en tant qu'emprunt linguistique, emprunt discursif ou fait de CSC dans les types de situation que nous décrivons ne peut être faite que par les locuteurs qui la catégorisent ainsi et ne peut être inférée qu'à travers une interprétation qui prend en charge l'état des choses afférant à sa production. Il n'existe pas de critères formels pour cette attribution, seulement des "prétextes formels". Toutefois, si les interlocuteurs utilisent l'emprunt de discours afin de créer un effet de sens (c'est-à-dire s'ils introduisent une réflexion discursive sur l'emploi et la catégorisation de l'emprunt de discours) alors celui-ci se transforme en code switching et son attribution catégorielle n'est plus indéterminée : le registre de son emploi est alors thématiqué.

(1) Cela n'interdit évidemment pas de faire du CSC sur des énoncés qui contiennent des emprunts linguistiques ou discursifs ou comme sur des énoncés qui n'en contiennent pas.

3. QUESTIONS

Ces réflexions nous auront aidé à mieux situer le CSC, ou un type de CSC, parmi les phénomènes d'alternance en tant qu'il actualise des stratégies stylistiques ; il devient possible, en s'appuyant sur quelques critères qui portent sur la gestion du répertoire, sur l'approche des stratégies énonciatives et sur la thématization potentielle des registres, de l'isoler et de distinguer entre les faits qui entrent dans sa catégorie et les autres, tels l'accommodation qui, parfois, se manifeste aussi par une stratégie d'alternance.

Elles nous auront également permis de développer quelques considérations sur la construction des effets de sens en général, sur la variabilité des catégorisations introduites par les locuteurs, sur le traitement de l'ambiguïté des formes et sur l'indétermination des interprétations.

La construction des effets de sens s'appuie sur le procès de thématization lequel concerne autant les descripteurs que les protagonistes des échanges décrits. Qui que ce soit qui thématise, il thématise sur le discours produit et se produisant : on ne peut pas parler de production langagière sans thématiser la production langagière. En conséquence, on ne peut pas étudier une situation langagière sans construire en même temps ce qu'on veut établir, est-ce gênant ?

Tout dépend de ce qui est recherché. C'est gênant si on veut prouver/montrer l'existence de faits positivement identifiables ; ce ne l'est pas si on veut tout simplement reconnaître l'existence de processus de construction de faits, donnés comme positivement identifiables et desquels nous sommes partie prenante. Dans ce cas on ne projette plus d'objectiver des structures mais de modéliser des comportements à partir de quelques points stables et il est même possible que des procédures expérimentales puissent être utiles pour évaluer la validité de modèles descriptifs : l'expérimentation porterait alors sur l'appropriété du modèle.

En contrepoint, ces réflexions conduisent à souligner l'importance du procès d'énonciation dans la transformation des codes. Ainsi, ON, fait du discours avec de la langue et ON, fait de la langue avec du discours ; face aux présupposés saussuriens du premier membre de cet aphorisme le second opère une transformation, car, quelle que soit la nature du ON, il est situable, et produit non pas un discours dont la saisie échappe au cadre épistémique de l'analyse (cf. la visée saussurienne) mais un discours qui est l'objet de l'analyse. C'est pourquoi il est/ devient nécessaire, dans cette visée, d'appréhender les coordonnées de ce ON qui détermine l'objet stable de l'étude et conduit du discours à la langue.

REFERENCES

- ANSCOMBRE, J.C.
Voulez-vous dériver avec moi ? Communication, 1980, pp. 62-124.
- BENVENISTE, E.
Problèmes de linguistique générale. Paris : Gallimard, 1966.
- CLYNE, M.G.
Transference and Triggering : Observations on the Language Assimilation of Postwar German-Speaking Migrant in Australia. The Hague, 1967.
- DUCROT, O.
Le dire et le dit. Paris : Ed. de Minuit, 1984.
- GARDNER-CHLOROS, P.H.
Choix et alternance de langues à Strasbourg. Thèse de doctorat, Strasbourg, 1985.
- GILES, H. et SMITH, P.M.
Accommodation Theory : Optimal Levels of Convergence. In : Language and Social Psychology, Oxford, 1979, pp. 45-65.
- GRICE, H.P.
Logique et conversation. Communication, 30, 1979, pp. 57-72.
- GUMPERZ, J.J.
Discourse Strategies. Cambridge University Press, 1982.
- NICOLAI, R.
. Description phonologique du parler de Castagniers. Nice, 1973.
. Catégorisation pratique et dynamique linguistico-langagière. Langage et Société, 35, 1986, pp. 33-66.
. Sens commun. Bulletin du CEP, 9, 1987.
. Stereotypes : Notes on the Effect of Identificational and Dialogic Functions in the Interaction between Code and Usage. IJSL. (sous presse)
- OUEDRAOGO, A.
Le mooré tel que le parlent les étudiants mossi. Nice, 1986.
- POPLACK, Sh.
Sometimes I'll start a Sentence in Spanish y termino en espanol : Toward a Typology of Code Switching. Linguistics 18, 1980, pp. 581-618.